

## COMMUNIQUE DE PRESSE

innate pharma®

---

Innate Pharma SA annonce les caractéristiques définitives de son introduction en bourse sur le marché Eurolist d'Euronext Paris.

Le prix de l'offre est fixé à 4,50 € par action

Paris, le 31 Octobre 2006. – Innate Pharma SA, société biopharmaceutique spécialisée en immunologie qui développe des médicaments faisant appel à des nouveaux mécanismes d'action et ciblant le système immunitaire inné, annonce les caractéristiques définitives de son introduction en bourse sur le marché Eurolist (compartiment C) d'Euronext Paris.

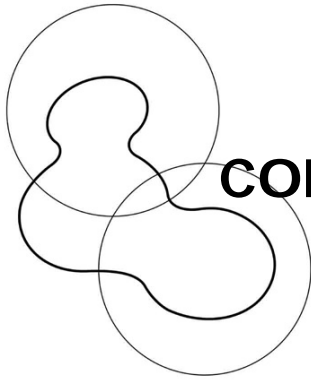
Le prix de l'offre a été fixé à 4,50 € par action et la demande exprimée dans le placement global (aux investisseurs institutionnels) représente environ 2,5 fois le nombre d'actions offertes.

A l'occasion de cette introduction, Innate Pharma S.A. a levé environ 30 millions d'Euros après exercice en totalité de la faculté d'extension et y compris 5 millions d'Euros à souscrire par Novo Nordisk A/S dans le cadre d'une augmentation de capital réservée, qui sera réalisée concomitamment au règlement-livraison de l'offre publique, le 3 novembre 2006.

Le flottant s'élèvera à environ 23% du capital de la société et le nombre d'actions en circulation à 23 917 359.

En cas d'exercice en totalité de l'option de surallocation (« greenshoe »), le montant levé par Innate Pharma S.A. serait porté à environ 34 millions d'Euros et le flottant à environ 26% du capital de la société. Le nombre d'actions en circulation s'élevant alors à 24 748 684.

Comme annoncé lors du lancement de l'opération le 19 octobre dernier, Innate Pharma utilisera les fonds ainsi levés pour financer ses opérations, et notamment le plan de développement clinique de son candidat-médicament « phare » IPH 1101, actuellement en essai clinique de Phase II dans le cancer du rein. Ces fonds permettront en outre à la Société de consolider sa position forte dans le domaine de l'immunité innée par des acquisitions opportunistes de nouveaux produits ou de sociétés.



# COMMUNIQUE DE PRESSE

innate pharma®

---

## Informations pratiques :

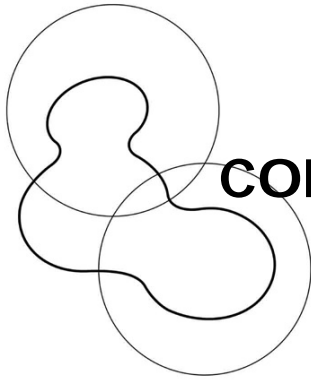
<b>Premier jour de cotation</b>	Mercredi 1 <sup>er</sup> novembre 2006
<b>Code ISIN</b>	FR0010331421
<b>Code mnémonique</b>	IPH
<b>Règlement-livraison de l'Offre à Prix Ouvert et du Placement Global</b>	Vendredi 3 novembre 2006

## A propos d'Innate Pharma :

Fondée en 1999, Innate Pharma S.A. est une société biopharmaceutique en phase clinique, qui développe des médicaments « first in class \* » ciblant le système immunitaire inné. Le travail pionnier des scientifiques fondateurs et des équipes d'Innate Pharma a donné naissance à trois plateformes de produits, bénéficiant chacune d'éléments de validation clinique directs ou indirects en cancérologie. Au vu de leur mécanisme d'action, les candidat-médicaments d'Innate Pharma présentent également un fort potentiel de développement hors de l'oncologie, en particulier dans le traitement des maladies infectieuses et des pathologies inflammatoires chroniques. La molécule la plus avancée produite par la Société est en Phase II. Fort de son positionnement scientifique dans la pharmacologie de l'immunité innée, de sa propriété intellectuelle et de son savoir-faire en matière de R&D, Innate Pharma entend devenir un acteur majeur sur le marché en forte croissance de l'immunothérapie. Avant son introduction en bourse, Innate Pharma avait levé quelques 50 millions d'euros auprès de société de capital-risque (en 2000, 2002 et 2004) et au travers d'une augmentation de capital réservée à son partenaire Novo Nordisk A/S en 2006. Parmi les investisseurs historiques d'Innate Pharma on retrouve, outre Novo Nordisk A/S, des sociétés d'investissements de référence du secteur : Sofinnova Partners (France), Alta Partners (USA), GIMV (Belgique), Axa Private Equity (France), Auriga Partners (France), Inserm-Transfert (France), Gilde Healthcare (Pays-Bas), Pechel Industries (France), Innoveris (France), NIF SMBC (Japon) et Quilvest Capital (France). Basée à Marseille, France, Innate Pharma est certifiée ISO 9001:2000 pour son activité de R&D dans le domaine de l'immunothérapie. Au 31 août 2006, la société comptait 66 collaborateurs dont 16 docteurs en sciences, médecine ou pharmacie.

*\*faisant appel à de nouveaux mécanismes d'action*

Retrouvez Innate-Pharma sur [www.innate-pharma.com](http://www.innate-pharma.com)



# COMMUNIQUE DE PRESSE

innate pharma®

## Disclaimers

Le présent communiqué, et les informations qu'il contient, ne constitue ni une offre de vente ou de souscription, ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription, des actions Innate Pharma dans un quelconque pays.

Les actions d'Innate Pharma ne pourront être vendues aux Etats-Unis (tel que ce terme est défini par la Régulation S du *US Securities Act de 1933*, tel que modifié) en l'absence d'enregistrement ou de dispense d'enregistrement au titre du *US Securities Act de 1933*, tel que modifié. Il n'y aura pas d'enregistrement de tout ou partie de l'offre mentionnée dans ce communiqué aux Etats-Unis, ni de réalisation d'une quelconque offre publique de vente sur des actions aux Etats-Unis. Ce communiqué de doit pas être distribué, directement ou indirectement, aux Etats-Unis. Il ne constitue pas une offre de vente d'actions aux Etats-Unis.

Ce communiqué de presse ne contient pas et ne constitue pas une invitation ou incitation à investir dans des titres de capital ou de créance émis par Innate Pharma (ci-après « Instruments Financiers Innate Pharma »). Ce communiqué de presse est destiné uniquement aux personnes (i) qui sont situées en dehors du Royaume-Uni, (ii) qui ont une expérience professionnelle des questions relatives aux investissements, (iii) qui entrent dans le champ de l'article 49(2)(a) à (d) (entités ayant des revenus importants, associations non enregistrées en tant que société, etc.) du *Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005*, ou (iv) à qui ces invitations ou incitations de réaliser une activité d'investissement au sens de la section 21 du *Financial Services and Market Act 2000* en relation avec l'émission ou la cession d'Instruments Financiers Innate Pharma pourraient légalement être communiquées ou avoir pour effet d'être communiquées (l'ensemble de ces personnes étant qualifié de « Personnes Qualifiées »). Ce communiqué de presse est destiné uniquement aux Personnes Qualifiées et les personnes qui ne sont pas des Personnes Qualifiées ne doivent pas agir sur la base de ou tenir compte de ce communiqué de presse. Tout investissement auquel ce communiqué de presse fait référence n'est autorisé que pour les Personnes Qualifiées et sera refusé à toute autre personne.

Dans chaque Etat membre de l'Espace Economique Européen, autre que la France, ayant transposé la Directive Prospectus (un « Etat membre concerné »), ce communiqué de presse ne contient pas ou ne constitue pas une offre publique de valeurs mobilières requérant la publication d'un prospectus. Les actions peuvent uniquement être offertes dans chaque Etat membre concerné, hors la France, dans les cas où la publication d'un prospectus n'est pas requise, conformément à l'article 3.2 de la Directive Prospectus.

**Ne pas distribuer directement ou indirectement aux Etats-Unis,  
au Canada, en Australie ni au Japon.**

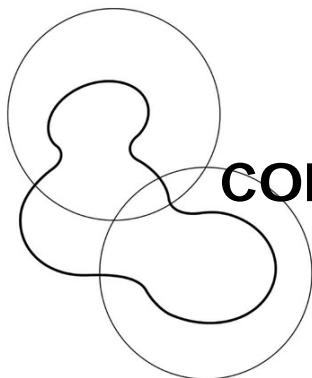
**Pour tout renseignement complémentaire, merci de contacter :**

### Innate Pharma

Stéphane Boissel, CFO  
Tél. : +33 (0)4 96 19 05 58  
stephane.boissel@innate-pharma.fr

### Alize Public Relations

Caroline Carmagnol  
Tél. : +33 (0)6 64 18 99 59  
caroline.carmagnol@wanadoo.fr



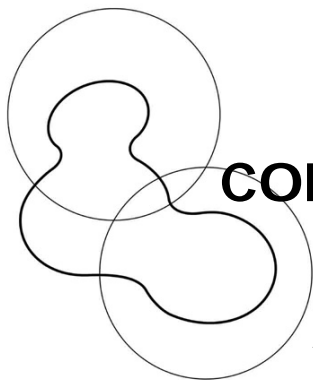
# COMMUNIQUE DE PRESSE

innate pharma®

## CARACTERISTIQUES DEFINITIVES DE L'OPERATION D'INTRODUCTION DE LA SOCIETE SUR LE MARCHE EUROLIST D'EURONEXT PARIS

(Visa de l'AMF n° 06-373 en date du 18 octobre 2006)

<b>Emetteur</b>	Innate Pharma (la « Société »)
<b>Secteur d'activité ICB</b>	4573 Biotechnologie
<b>Structure de l'Offre</b>	La diffusion des actions nouvelles offertes a été réalisée dans le cadre d'une offre globale (l'« <b>Offre</b> »), comprenant : <ul style="list-style-type: none"><li>- une offre au public en France sous forme d'une offre à prix ouvert, principalement destinée aux personnes physiques (l'« <b>OPO</b> ») ;</li></ul> un placement global en France et dans certains pays, principalement destiné aux investisseurs institutionnels (le « <b>Placement Global</b> »).
<b>Nombre et provenance des actions dont l'admission aux négociations a été demandée</b>	
<b>Nature, nombre et valeur nominale des titres dont l'admission est demandée</b>	Les titres de la Société dont l'admission aux négociations sur le marché Eurolist d'Euronext Paris (compartiment C) a été demandée sont : <ul style="list-style-type: none"><li>- les 17 264 080 actions composant le capital émis de la Société à la date du présent prospectus, d'une valeur nominale de 0,05 euro chacune, intégralement souscrites, entièrement libérées et de même catégorie (les « <b>Actions Existantes</b> ») ;</li><li>- 5 542 168 actions nouvelles à émettre dans le cadre d'une augmentation de capital en numéraire par appel public à l'épargne (après exercice en totalité de la Faculté d'Extension) (les « <b>Actions Offertes</b> »), pouvant être porté à un maximum de 6 373 493 actions nouvelles en cas d'exercice en totalité de l'Option de Sur-allocation (qui porte sur un maximum de 831 325 actions, les « <b>Actions Nouvelles Supplémentaires</b> ») ;</li><li>- 1 111 111 actions nouvelles à émettre dans le cadre d'une augmentation de capital en numéraire réservée à Novo Nordisk A/S, les « <b>Actions Novo</b> » et, ensemble avec les Actions Offertes, les « <b>Actions Nouvelles</b> »).</li></ul>
<b>Garantie</b>	Le placement des actions nouvelles dans le cadre de l'Offre fait l'objet d'une garantie de placement portant sur la totalité des Actions Offertes, par Bryan, Garnier & Co. Limited et Société Générale agissant en tant que chefs de file - teneurs de livre (les « <b>Chefs de File - Teneurs de Livre</b> » et « <b>Etablissements Garants</b> »). La signature du contrat de garantie est intervenue le 31 octobre 2006.  Le contrat de garantie pourra être résilié jusqu'à (et y compris) la date de règlement et de livraison des actions nouvelles dans certaines conditions qui pourraient affecter le succès de l'Offre.
<b>Stabilisation</b>	Le contrat de garantie prévoit la possibilité pour les Etablissements Garants de réaliser, dans le respect des dispositions légales et réglementaires applicables, des opérations de stabilisation du 1 <sup>er</sup> novembre au 29 novembre 2006.



# COMMUNIQUE DE PRESSE

innate pharma®

**Produit brut et produit net de l'émission des actions nouvelles**

- produit brut de l'émission dans le cadre de l'Offre : 24 939 756,00 euros susceptible d'être porté à 28 680 718,50 euros en cas d'exercice en totalité de l'Option de Sur-allocation ;
- produit net estimé de l'émission dans le cadre de l'Offre : environ 22,9 millions d'euros susceptible d'être porté à environ 26,3 millions d'euros en cas d'exercice en totalité de l'Option de Sur-allocation ;
- produit brut de l'émission réservée à Novo Nordisk A/S : 4 999 999,50 euros.

**Allocations** 4 987 950 actions ont été allouées au Placement Global et 554 218 actions ont été allouées à l'OPO, soit respectivement 90% et 10% des Actions Offertes.

## Caractéristiques communes à l'Offre et à l'Augmentation de Capital Novo

**Prix des actions** 4,50 euros par action.

**Date de jouissance** 1<sup>er</sup> janvier 2006.

**Règlement et livraison** A titre indicatif, le 3 novembre 2006.

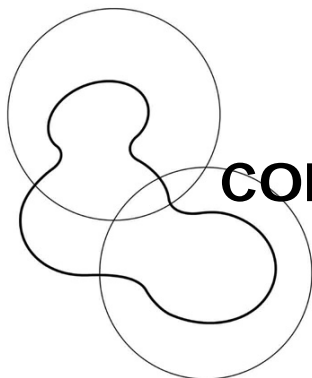
**But de l'Offre** L'Offre et l'admission des actions de la Société aux négociations sur le marché Eurolist d'Euronext Paris sont destinées à fournir à la Société des moyens supplémentaires pour financer ses opérations, et notamment le financement du plan de développement clinique du candidat-médicament IPH 1101. Les fonds ainsi levés devraient également permettre à la Société de consolider sa forte position dans le domaine de l'immunité innée par des acquisitions opportunistes de nouveaux produits ou de sociétés. Enfin, le statut de société cotée devrait permettre à la Société de bénéficier d'une plus grande visibilité sur ses marchés, un facteur non négligeable lors des négociations industrielles et commerciales avec les acteurs majeurs de la pharmacie ou de la biotechnologie.

**Engagements d'abstention et de conservation** A compter du 31 octobre 2006, date de signature du contrat de garantie et pendant une période expirant dans les délais suivants après la date de la première cotation sur le marché Eurolist d'Euronext Paris des actions offertes dans le cadre de l'Offre :

- 365 jours pour les dirigeants,
- 270 jours pour les principaux actionnaires autres que les dirigeants de la Société (soit environ 93% du capital social et des droits de vote de la Société à la date du présent prospectus),
- 270 jours pour les membres du Conseil de surveillance.

Les actionnaires existants, les dirigeants et les membres du conseil de surveillance visés ci-dessus ne pourront, sous réserve, pour les personnes morales, de transferts à des sociétés du même groupe, procéder à aucune offre ou cession, ni aucun nantissement d'actions ou de valeurs mobilières donnant directement ou indirectement accès à des actions de la Société, sans l'accord préalable des Chefs de File et Teneurs de Livre.

Les Actions Novo seront soumises à cet engagement ; en revanche, les actions nouvelles que les actionnaires existants, les dirigeants ou les membres du conseil de surveillance pourraient souscrire dans le cadre de l'Offre et les actions qu'ils pourraient par la suite acquérir sur le marché, ne le seront pas.



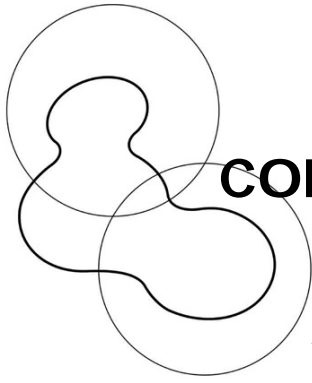
# COMMUNIQUE DE PRESSE

innate pharma®

A compter du 31 octobre 2006, date de signature du contrat de garantie, et pendant une période de 180 jours suivant la date de la première cotation sur le marché Eurolist d'Euronext Paris des actions offertes dans le cadre de l'Offre, la Société s'engagera, à l'égard des Etablissements Garants et à l'exception de l'émission des Actions Nouvelles et des Actions Nouvelles Supplémentaires, à notamment ne procéder à aucune émission, offre ou cession d'actions ou de valeurs mobilières donnant directement ou indirectement accès à des actions de la Société, sans l'accord préalable des Chefs de File et Teneurs de Livre. Cet engagement prévoit des exceptions usuelles (actions gratuites, stock options, valeurs mobilières donnant accès au capital existantes, division du nominal et autres opérations sur le capital similaires, contrat de liquidité) et la possibilité d'émettre des actions dans le cadre d'une opération de croissance externe, mais jusqu'à concurrence de 10% du capital à la date de cette opération seulement et si le bénéficiaire accepte de reprendre l'engagement de la Société pour le restant de sa durée.

<b>Date de première cotation</b>	Le 31 octobre 2006.
<b>Début des négociations</b>	Du 1 <sup>er</sup> au 3 novembre 2006, négociations sur une ligne de cotation unique intitulée Innate Pharma – promesses, soumises à la condition suspensive de la délivrance du certificat du dépositaire constatant la souscription des actions nouvelles.
<b>Code ISIN</b>	FR0010331421.
<b>Calendrier indicatif</b>	
1 <sup>er</sup> novembre 2006	Début des négociations
3 novembre 2006	Règlement et livraison de l'OPO, du Placement Global et de l'Augmentation de Capital Novo
29 novembre 2006	Date limite pour l'exercice éventuel de l'Option de Sur-allocation
<b>Contact investisseurs</b>	Stéphane Boissel, Directeur financier et du développement, relations investisseurs 121, ancien chemin de Cassis, 13 009 Marseille Tel : +33 (0)4 96 19 05 50 / Fax : +33 (0)4 96 19 05 55 Email : <a href="mailto:boissel@innate-pharma.com">boissel@innate-pharma.com</a>
<b>Intermédiaires financiers</b>	Bryan, Garnier & Co. Limited : 36 Queen Street, Londres EC4R 1BW est enregistrée en Angleterre et Pays de Galles sous le numéro 303 4095, soumise à la réglementation de la FSA et représentée par Bryan, Garnier & Co. Limited, 33 avenue de Wagram, 75017 Paris.  Société Générale : 29, boulevard Haussmann, 75009 Paris.
<b>Mise à disposition</b>	Le prospectus visé le 18 octobre 2006 sous le numéro 06-373 par l'Autorité des marchés financiers est constitué : - du document de base enregistré par l'Autorité des marchés financiers le 19 juin 2006 sous le numéro I.06-102, et - d'une note d'opération (qui contient le résumé du prospectus).  Des exemplaires du prospectus sont disponibles, sans frais, auprès de la Société, de Bryan, Garnier & Co. Limited et auprès de Société Générale. Le prospectus peut être consulté sur les sites Internet de la Société ( <a href="http://www.innate-pharma.com">http://www.innate-pharma.com</a> ) et de l'AMF ( <a href="http://www.amf-france.org">http://www.amf-france.org</a> ). L'attention du public est attirée sur la rubrique « Facteurs de risques » du prospectus.

Ne pas distribuer directement ou indirectement aux Etats-Unis, au Canada, en Australie ni au Japon.



# COMMUNIQUE DE PRESSE

**innate** pharma®

---